

Liberté Égalité Fraternité

Guéret, le 19/06/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclenchement du niveau de vigilance « orange orages »

Levée de la vigilance orange canicule

Météo France a levé ce matin à 6h00 la vigilance orange canicule et placé le département de la Creuse en vigilance « orange orages » ce jour à partir de 18h00 avec des phénomènes pouvant s'accompagner de chutes de grêle, de rafales de vent proches de 100 km/h et de fortes pluies (jusqu'à 30 à 50 mm/h).

La Préfète de la Creuse rappelle quelques conseils de prudence :

- Soyez vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir (évitez les promenades en forêt);
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous ;
- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles ;
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage et ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Pour suivre l'évolution de la situation, consultez : http://www.meteofrance.com/

Contact presse Cabinet de la Préfète

Victor FLEURY

Tél.: 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08 Courriel.: victor.fleury@creuse.gouv.fr Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

